

STAGE DANSE... Apprentissage & Recyclage des danses du Répertoire Commun

1^{ère} journée : Dim 20 novembre 2016

2^{ème} journée : Dim 8 janvier 2017

Animatrice de Kendalc'h : Sylvie Minard

Fresnes. 94. Gymnase Pasteur 1, Allée Mansart, accès & **Parking obligatoire : Allée de la Grenouillère**

Horaires : 9 h / 12 h - 14 h / 17 h. Les stagiaires ne sont pas admis l'après-midi

Public concerné

- 1) Tout public éventuellement, mais avec un minimum de pratique. Les danses seront décomposées dans le détail et enseignées pour des danseurs n'ayant aucune connaissance des danses au programme ou souhaitant les retravailler très sérieusement.
- 2) Les moniteurs ayant le certificat pour l'entretien de leur niveau.

Attention ! S'il est recommandé de suivre les 2 journées, par contre il n'est pas possible de suivre uniquement la seconde journée qui comprend en partie une révision des danses difficiles de la 1^{ère} journée (donc pour celles-ci, pas de réapprentissage)

Danses étudiées le 20 novembre 2016

Rond de Landéda
Galop de Basse-Indre
Ridée de Guillac
Ridée de Saint Gildas

Laridé de la côte Carnac
Rond Paludier
Suite gavotte Kernevodez
Fisel - Koste'r c'hoed

Danses étudiées le 8 janvier 2017

Suite de Châteauneuf
Suite Treger
Partez-quatre-chaînez
Ridée de Peillac

Avant-deux de Ligné
Gavotte Pourlet
Avant-deux de
Châteaubriant

Les fiches techniques seront mises à dispositions des stagiaires 3 €, + le CD music 1 €. Passez commandes

Tenue des stagiaires : Adaptée à la danse. Bien chaussés (pas de baskets). L'idéal, les chaussures portées lorsque vous êtes en costume.

Apporter si vous le souhaitez : Café-gâteaux & eau pour les pauses

A diffuser sans modération ! Affichez, transmettez par mail, photocopiez...

STAGE DANSE... Apprentissage & Recyclage des danses du Répertoire Commun

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner **avant le 10 novembre 2016**

à KENDALC'H-IDF C°/ COOP BREIZH - 10 rue du Maine 75014 Paris ou scanné / mail

Groupe de (Commune) _____ **A jour de sa cotisation annuelle**

Nombre de stagiaires : _____

Associations NON ADHERENTES – TARIF DES STAGES – Règlement à l'ordre de Kendalc'h

Autres Fédérations KENDALC'H _____ x 20 € = € Chèque(s) joint(s)

Ass. non adhérentes à KENDALC'H _____ x 30 € = € Chèque(s) joint(s)

Particuliers hors associations bretonnes _____ x 40 € = € Chèque(s) joint(s)